[illegible]. — La charte locale date de 1503. — Châte[illegible] possédait un hôpital fondé en 1079.

Chastelinial, 1247; *Castellinal*, 1292; *Chastelinial*, [illegible]. Diminutif de Castelin, Chastelin, Châtelet.

Alt. de 101 m. au seuil de la porte centrale de la [illegible], et de 110 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 900 hab.
» » 1840, — 1,595 »
» » 1890, — 10,950 »
» » 1910, — 15,545 »

CHATILLON, comm. de la prov. de Luxembourg; à 9 1/2 kil. d'Etalle, à 11 1/2 kil. d'Arlon, et à [illegible] m. d'altitude (seuil de l'église).

Pop. 611 hab.; — sup. 852 hect.

Arr. adm. de Virton; arr. jud. d'Arlon; cant. de j. de p. d'Etalle. — Ev. de Namur.

Sol génér. sablonneux; — peu d'agriculture. — Hauts-fourneaux; fonderie de fer.

Cours d'eau: les sources de la petite rivière de Ton; — nombr. sources d'eau ferrugineuse.

La localité tire son nom d'un petit château (châtillon) qui y fut anciennement construit. — Ses fonderies remontent probablement au XV^e^ s. — Le village est resserré entre deux lignes de faîte qui se raccordent sur celle qui détermine le versant occidental de la Semois. — Il paraîtrait que Châtillon fut résidence seigneuriale. — La seigneurie de Châtillon était, en l'an 1500, possédée par le comte de Chimay, le marquis de Bade, le comte de Salm et autres seigneurs indivisément.

Pop. en 1840, — 651 hab.
» » 1890, — 705 »
» » 1910, — 690 »

CHAUDFONTAINE, comm. de la prov. de Liége, [illegible] dans une vallée; à 9 1/2 kil. de Liége, à 7 1/2 kil. de Fléron, à 8 kil. de Tilff, à 3 kil. de Vaux-sous-Chèvremont.

Pop. 1,760 hab.; — sup. 810 hect.

Arr. adm. et jud. de Liége; cant. de j. de p. de Fléron. — Ev. de Liége.

Terrain très accidenté et boisé; sol gén. schisteux; — carrières de grès schisteux et de pierres à chaux; minerai de fer; charbonnages. Usines: d'armes à feu, de tôles laminées, d'étain, de plomb, de tissus mécaniques, tuyaux à gaz; filatures de laine.

Cours d'eau: la Vesdre, affl. de l'Ourthe. — Ses sources d'eau chaude sont connues depuis le X^e^ s. et jouissent d'une réputation universelle. Outre ses eaux thermales, Chaudfontaine possède des sources d'eau minérale

Centre de villégiature très connu. — Le site de Chaudfontaine est un des plus ravissants du pays de Liége.

Chaudfontaine était une dépendance de l'ancien domaine royal de Jupille. Il passa avec celui-ci à l'église de Liége en 1266. Le village continua de dépendre de la cour de justice de Jupille et à relever directement du prince sans avoir de seigneurs particuliers. Ce ne fut qu'en 1784 que le prince le céda en engagère au baron de Greifenclau. — Le château de la *Rochette*, anc. manoir fortifié, anc. prison d'Etat, démoli et reconstruit dans le style du XVIII^e^ s., placé sur une hauteur, relevait en fief de la cour féodale de Dalhem. Le titre d'avoué de la partie du pays de Fléron qui appartenait à l'église Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, était inhérent à celui de seigneur de la Rochette. En 1677, la garnison française de Maestricht brûla sans motif le château de la Rochette. Charles-Alexandre d'Arberg, dernier seigneur de la Rochette, mourut en 1809.

— C'est sur le territoire de cette commune que se trouve le petit fort de Chaudfontaine ou de la Rochette, qui fait partie du système défensif de la Meuse. Il porte le double nom de la localité et du sol sur lequel il a été élevé. Ce fort fut particulièrement en butte aux coups de la grosse artillerie allemande lors de l'attaque des forts de Liége. Il remplit son rôle ingrat de résistance passive jusqu'au 13 août 1914, à 9 h., moment fatal où un obus de

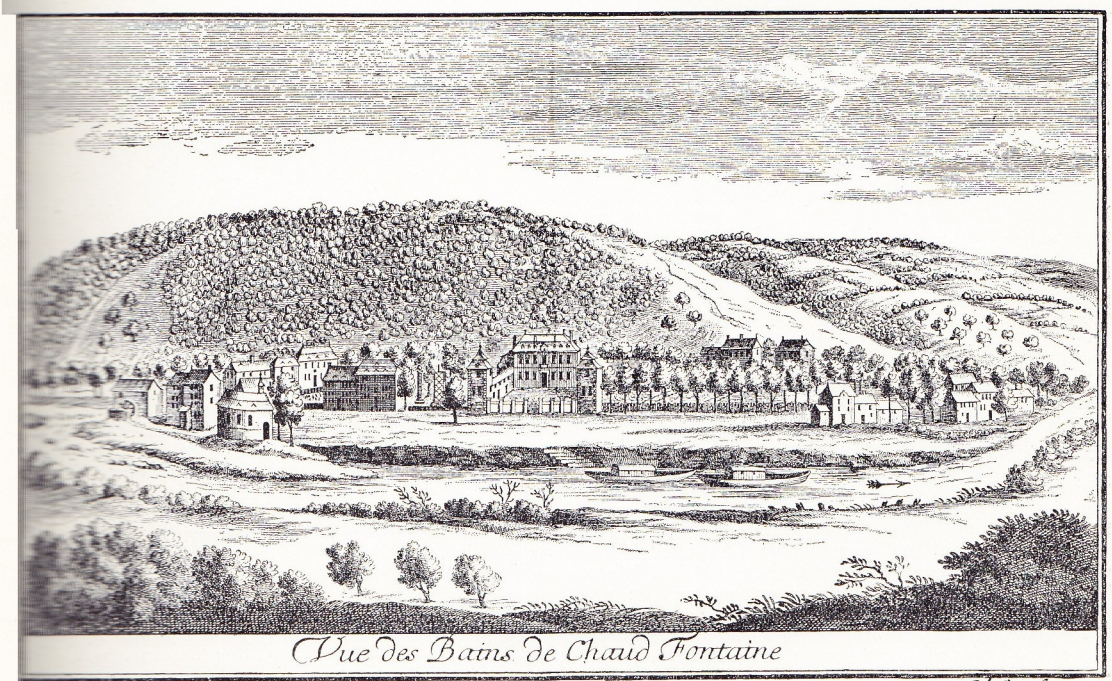

Gravure extraite de Saumery

28 cent. fit sauter la coupole d'obusier avec toutes ses munitions.

En 1253, *Chauveteaul-fontaine; Choz-fontaine*, etc.; en 1816, *Chaufontaine*.

Alt. de 81 m. au seuil de l'église.

Pop. en 1816, — 625 hab.
» » 1840, — 1,075 »
» » 1890, — 1,766 »

On a trouvé sur son territoire des antiquités de l'âge de la pierre.

CHAUMONT-GISTOUX, comm. de la prov. de Brabant sit. sur la route de Wavre à Perwez; à 10 1/2 kil. de Wavre, à 35 kil. de Nivelles, à 6 kil. d'Orbais.

Pop. 1,394 hab.; — sup. 1,343 hect.

Arr. adm. et jud. de Nivelles; cant. de j. de p. de Wavre. — Archev. de Malines.

Terrain accidenté; sol sablonneux et limoneux; — agriculture; — moulins à farine. — Fabrique de blanc de silex; carrières de sable blanc; sapinières; bruyères.

Cours d'eau: le Train, affl. de la Dyle; ruisseaux et sources.

Château de Gistoux.

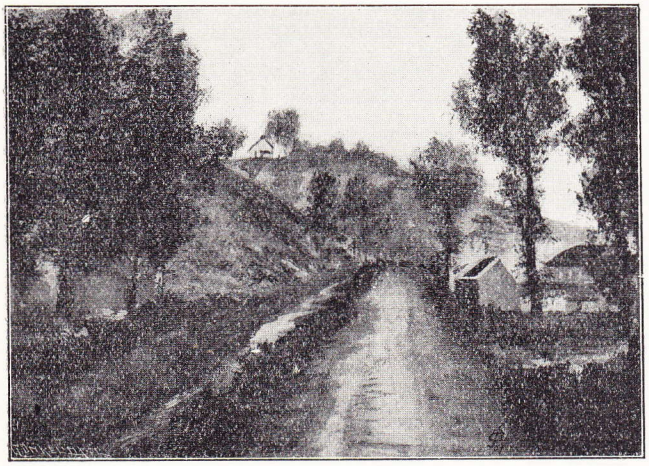

Chaumont-Gistoux. — Les Tiennes

La commune de Chaumont, qui existait dès le XI^e siècle, fut une seigneurie rangée parmi les possessions de l'église Saint-Lambert de Liége; de cette terre franche relevaient un grand nombre de fiefs. — Dès le commencement du XI^e s., on voit apparaître des chevaliers de Chaumont. La justice à tous les degrés y appartenait au seigneur (depuis le XV^e s., c'était l'abbé de Bonne-Espérance qui se qualifiait de baron et seigneur de Chaumont).

Les Lummen furent seigneurs de Chaumont de 1280 environ à 1330 ou 1340 et descendaient par les femmes de la famille ducale de Limbourg.

Les échevins de Chaumont sont cités dès l'an 1237.

L'abbaye de Waulsort y posséda des terres et des prairies.

Au XVI^e s., l'industrie drapière subsistait encore à Chaumont.

Une partie de l'anc. paroisse de Chaumont forme aujourd'hui une seconde succursale, celle de Gistoux. Dès le XIII^e s., il existait en cet endroit un oratoire, où Godefroid de Chaumont, de concert avec ses vassaux et tous les habitants du hameau, institua une chapellenie en l'honneur de Notre-Dame.

Calmont, 870, 1152, 1196; *Calmunt*, 1120, 1187; *Chaumont*, 1194, 1315, 1650; *Kalmont*, 1099; *Calmontis*, 870.

En 1775, *Chaumont et Gistoul*.

M. St. Bormans écrit *Chaumont et Ghistoul*.

Alt. de 85 m. au seuil de l'église de Gistoux.

Pop. en 1840, — 1,717 hab.
» » 1890, — 1,590 »
» » 1910, — 1,394 »

CHAUSSEE - NOTRE - DAME - LOUVIGNIES, comm. de la prov. de Hainaut; à 4 kil. de Horrues, à 6 1/2 kil. de Soignies, à 9 kil. de Lens, à 16 1/2 kil. de Mons, et à 84 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 1,010 hab.; — sup. 1,197 hect.

Arr. adm. et jud. de Mons; cant. de j. de p. de Lens. — Ev. de Tournai.

Terrain gén. plat; sol argileux; — agriculture.

L'église est un magnifique édifice, de style roman, du XII^e siècle. — Anc. castel féodal datant du VII^e siècle, restauré en 1878; le parc agrandi, les fossés convertis en jardins et la tour du VIII^e siècle dite des Sarrasins, et constr. en grès, reprit son anc. élévation de sept étages.

La plus anc. donation faite à l'abbaye de Cambron est celle d'Ubaldus de Louvignies, en 1197; ce bienfaiteur fut inhumé en cette célèbre abbaye en 1199. Dans le cartulaire de Cambron se trouve le nom de monseigneur Robiest de Louvignies en 1281, de son écuyer et des échevins du dit lieu. Plus tard les actes mentionnent les droits de haute, moyenne et basse justice. Louvignies relevait du bailliage de Silly.

Au XVI^e siècle, cette terre appartenait à la famille de Dion; elle fut vendue, en 1648, à Jean van der Burch, seigneur de Riquevelde, et en 1716, à Don Rodrigue de Peralta. Elle passa, par mariage, dans la famille des comtes de Villegas de Saint-Pierre.

La chaussée de Brunehaut traverse le territoire.

Cauchie Nostre Dame; Cauchio Sainte Marie, Calceia Santæ Mariæ, 1186. — *Louvignies*, 1300.

CHENEE, comm. de la prov. de Liége, sit. au confluent de l'Ourthe et de la Vesdre; à 5 1/2 kil. de Liége, à 7 kil. de Fléron, à 1 1/2 kil. d'Angleur, de Grivegnée, et de Vaux-sous-Chèvremont, et à 74 m. d'altitude au seuil de l'église.

Pop. 9,670 hab.; — sup. 425 hect.

Arr. adm. et jud. de Liége; cant. de j. de p. de Fléron. — Ev. de Liége.

Terrain montueux; sol argileux, sablonneux et caillouteux; — charbonnages; laminoirs, verreries, forges, serrurerie, taillanderie, aciérie.

Cours d'eau: du S. au N., l'Ourthe, affl. de la Meuse; du S.-E. au N.-O., la Vesdre, affl. de l'Ourthe; le ruisseau de Wiesar ou de Wathar.

Eglise construite en 1700, sur l'emplacement d'une église du XI^e s.; intéressant mobilier Louis XV. — Château des Bruyères; château de Mehaigne.

Le village est cité dans une charte du XII^e siècle, sous le nom de *Kesneies*. Chênée fit d'abord partie du domaine royal de Jupille, donné en 1008 par l'empereur saint Henri II à l'évêché de Verdun et cédé par celui-ci à l'église de Liége, en 1266. Le village relevait directement du prince-évêque qui y possédait toute hauteur et seigneurie. Il y avait une cour de justice nommée par le prince. — Chênée fut brûlé en 1691 par le général français de Boufflers. — Au XIII^e s., *Chaienees*.

Domaine de Beaufraipont, avec château et ferme; anc. seigneurie qui resta dans la famille Baret jusqu'en 1381. En 1755, la seigneurie passa en dernier lieu aux de Libert-de Flémalle qui la conservèrent jusqu'à la fin de l'anc. régime.

EUG. DE SEYN
Membre de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles et de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Gand

DICTIONNAIRE
HISTORIQUE ET GEOGRAPHIQUE
DES
COMMUNES BELGES

HISTOIRE - GÉOGRAPHIE - ARCHÉOLOGIE
TOPOGRAPHIE - HYPSOMÉTRIE
ADMINISTRATION -- INDUSTRIE -- COMMERCE
ETC., ETC., ETC.

TOME PREMIER

BRUXELLES
A. BIELEVELD, ÉDITEUR
66, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères, 66

1924